

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- MAIRIE DE COURNONSEC (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340087200015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE COURNONTERRAL

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE COURNONSEC (3)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	24

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE COURNONSEC MAIRIE DE COURNONSEC	BP 2016
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3000
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	33
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 696 220,04	2 506 763,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 189 457,04
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 696 220,04	2 696 220,04

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	545 740,00	461 641,98
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 84 098,02
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		545 740,00	545 740,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 241 960,04	3 241 960,04
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	676 371,00	0,00	629 600,00	629 600,00	629 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 422 169,00	0,00	1 367 465,00	1 367 465,00	1 367 465,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	63 200,00	63 200,00	63 200,00
65	Autres charges de gestion courante	366 385,00	0,00	241 270,00	241 270,00	241 270,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 464 925,00	0,00	2 301 535,00	2 301 535,00	2 301 535,00
66	Charges financières	184 000,00	0,00	158 250,00	158 250,00	158 250,00
67	Charges exceptionnelles	70 123,00	0,00	843,06	843,06	843,06
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	165 673,19	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 884 721,19	0,00	2 640 628,06	2 640 628,06	2 640 628,06
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	55 591,98	55 591,98	55 591,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	55 591,98	55 591,98	55 591,98
TOTAL		2 884 721,19	0,00	2 696 220,04	2 696 220,04	2 696 220,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 696 220,04
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	32 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	314 899,00	0,00	159 350,00	159 350,00	159 350,00
73	Impôts et taxes	1 711 691,00	0,00	1 766 153,00	1 766 153,00	1 766 153,00
74	Dotations et participations	495 767,00	0,00	492 260,00	492 260,00	492 260,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 564 357,00	0,00	2 506 763,00	2 506 763,00	2 506 763,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	70 123,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 634 480,00	0,00	2 506 763,00	2 506 763,00	2 506 763,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 654 480,00	0,00	2 506 763,00	2 506 763,00	2 506 763,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	189 457,04
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 696 220,04
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	55 591,98
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 352,41	0,00	179 428,00	179 428,00	179 428,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	121 352,41	0,00	239 428,00	239 428,00	239 428,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 044,00	0,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
13	Subventions d'investissement	30 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	251 300,00	0,00	244 812,00	244 812,00	244 812,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	315 344,00	0,00	306 312,00	306 312,00	306 312,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	170 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	606 817,41	0,00	545 740,00	545 740,00	545 740,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 000,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	626 817,41	0,00	545 740,00	545 740,00	545 740,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	545 740,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	60 700,00	0,00	81 225,00	81 225,00	81 225,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	60 700,00	0,00	216 225,00	216 225,00	216 225,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	106 700,00	0,00	39 825,00	39 825,00	39 825,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	112 100,00	0,00	189 825,00	189 825,00	189 825,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	170 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	342 921,00	0,00	406 050,00	406 050,00	406 050,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		55 591,98	55 591,98	55 591,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		55 591,98	55 591,98	55 591,98
TOTAL		342 921,00	0,00	461 641,98	461 641,98	461 641,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	84 098,02
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	545 740,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	55 591,98
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	629 600,00		629 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 367 465,00		1 367 465,00
014	Atténuations de produits	63 200,00		63 200,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	241 270,00		241 270,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	158 250,00	0,00	158 250,00
67	Charges exceptionnelles	843,06	0,00	843,06
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	180 000,00		180 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		55 591,98	55 591,98
Dépenses de fonctionnement – Total		2 640 628,06	55 591,98	2 696 220,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 696 220,04
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	46 500,00	0,00	46 500,00
13	Subventions d'investissement	15 000,00	0,00	15 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	244 812,00	0,00	244 812,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	179 428,00	0,00	179 428,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	60 000,00	0,00	60 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		545 740,00	0,00	545 740,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	545 740,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	65 000,00		65 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	159 350,00		159 350,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 766 153,00		1 766 153,00
74	Dotations et participations	492 260,00		492 260,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	0,00	24 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 506 763,00	0,00	2 506 763,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	189 457,04
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 696 220,04
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 825,00	0,00	39 825,00
13	Subventions d'investissement	81 225,00	0,00	81 225,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	135 000,00	0,00	135 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		55 591,98	55 591,98
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		256 050,00	55 591,98	311 641,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	84 098,02
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	150 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	545 740,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	676 371,00	629 600,00	629 600,00
60611	Eau et assainissement	47 500,00	38 000,00	38 000,00
60612	Energie - Electricité	85 000,00	115 000,00	115 000,00
60621	Combustibles	5 300,00	4 300,00	4 300,00
60622	Carburants	10 650,00	7 700,00	7 700,00
60623	Alimentation	1 000,00	1 200,00	1 200,00
60631	Fournitures d'entretien	23 032,00	16 000,00	16 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	41 187,00	31 500,00	31 500,00
60633	Fournitures de voirie	5 265,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	1 900,00	1 900,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	6 900,00	6 900,00
6068	Autres matières et fournitures	6 152,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	133 485,00	150 000,00	150 000,00
6132	Locations immobilières	53 000,00	34 040,00	34 040,00
6135	Locations mobilières	27 620,00	17 600,00	17 600,00
61521	Entretien terrains	148,00	500,00	500,00
61522	Entretien bâtiments	20 562,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	23 000,00	23 000,00
61523	Entretien voies et réseaux	33 367,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	5 700,00	5 700,00
61551	Entretien matériel roulant	1 338,00	1 600,00	1 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 783,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	33 205,00	25 750,00	25 750,00
616	Primes d'assurances	49 500,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	52 000,00	52 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	4 460,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 700,00	1 800,00	1 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 500,00	6 500,00	6 500,00
6226	Honoraires	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	45 248,00	44 100,00	44 100,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	3 790,00	4 300,00	4 300,00
6251	Voyages et déplacements	1 079,00	1 300,00	1 300,00
6261	Frais d'affranchissement	3 600,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	17 360,00	17 360,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	250,00	250,00
63512	Taxes foncières	4 700,00	4 800,00	4 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 422 169,00	1 367 465,00	1 367 465,00
6218	Autre personnel extérieur	450,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 000,00	9 600,00	9 600,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	550,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	833 719,00	780 000,00	780 000,00
6413	Personnel non titulaire	135 000,00	125 000,00	125 000,00
64162	Emplois d'avenir	6 900,00	35 000,00	35 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	188 000,00	155 000,00	155 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	218 000,00	200 000,00	200 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 500,00	11 000,00	11 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 550,00	365,00	365,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 500,00	18 500,00	18 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	63 200,00	63 200,00
73921	Attribution de compensation	0,00	63 200,00	63 200,00
65	Autres charges de gestion courante	366 385,00	241 270,00	241 270,00
6531	Indemnités	49 000,00	49 000,00	49 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	2 600,00	2 600,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 800,00	6 400,00	6 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	138 915,00	0,00	0,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	21 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	30 000,00	30 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	2 600,00	2 600,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	25 000,00	27 000,00	27 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	112 970,00	112 970,00	112 970,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 464 925,00	2 301 535,00	2 301 535,00
66	Charges financières (b)	184 000,00	158 250,00	158 250,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	184 000,00	158 250,00	158 250,00
67	Charges exceptionnelles (c)	70 123,00	843,06	843,06
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	843,06	843,06
678	Autres charges exceptionnelles	70 123,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	165 673,19	180 000,00	180 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 884 721,19	2 640 628,06	2 640 628,06
023	Virement à la section d'investissement	0,00	55 591,98	55 591,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	55 591,98	55 591,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	55 591,98	55 591,98
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 884 721,19	2 696 220,04	2 696 220,04

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 696 220,04
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	32 000,00	65 000,00	65 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	32 000,00	65 000,00	65 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	314 899,00	159 350,00	159 350,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	460,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	800,00	3 000,00	3 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	4 500,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 210,00	1 200,00	1 200,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	650,00	650,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	105 000,00	125 000,00	125 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	40 280,00	25 500,00	25 500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	162 649,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	1 711 691,00	1 766 153,00	1 766 153,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 497 412,00	1 603 053,00	1 603 053,00
7321	Attribution de compensation	83 979,00	0,00	0,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	22 000,00	30 000,00	30 000,00
7336	Droits de place	1 000,00	1 100,00	1 100,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	27 300,00	67 000,00	67 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	20 000,00	10 000,00	10 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	60 000,00	55 000,00	55 000,00
74	Dotations et participations	495 767,00	492 260,00	492 260,00
7411	Dotation forfaitaire	184 474,00	140 000,00	140 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	32 811,00	30 000,00	30 000,00
74712	Emplois d'avenir	35 209,00	26 400,00	26 400,00
74718	Autres participations Etat	0,00	18 000,00	18 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	19 688,00	19 200,00	19 200,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	34 585,00	28 660,00	28 660,00
7488	Autres attributions et participations	189 000,00	230 000,00	230 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	24 000,00	24 000,00
758	Produits divers de gestion courante	10 000,00	24 000,00	24 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 564 357,00	2 506 763,00	2 506 763,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	70 123,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	70 123,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 634 480,00	2 506 763,00	2 506 763,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	20 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 654 480,00	2 506 763,00	2 506 763,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	189 457,04
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 696 220,04
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	121 352,41	179 428,00	179 428,00
2111	Terrains nus	15 500,41	5 000,00	5 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	135 000,00	135 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 443,00	5 443,00
21534	Réseaux d'électrification	21 693,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	36 405,00	865,00	865,00
2181	Installat° générales, agencements	6 050,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	28 414,00	16 000,00	16 000,00
2184	Mobilier	4 975,00	1 970,00	1 970,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 315,00	15 150,00	15 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	0,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses d'équipement		121 352,41	239 428,00	239 428,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 044,00	46 500,00	46 500,00
10226	Taxe d'aménagement	34 044,00	46 500,00	46 500,00
13	Subventions d'investissement	30 000,00	15 000,00	15 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	15 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	251 300,00	244 812,00	244 812,00
1641	Emprunts en euros	251 000,00	241 200,00	241 200,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	300,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	3 612,00	3 612,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		315 344,00	306 312,00	306 312,00
45811	Compétence Voirie Métropole (6)	170 121,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		170 121,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		606 817,41	545 740,00	545 740,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	<i>20 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées (9)</i>	<i>20 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
2313	Constructions	20 000,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		626 817,41	545 740,00	545 740,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	545 740,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	60 700,00	81 225,00	81 225,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	43 725,00	43 725,00
1323	Subv. non transf. Départements	21 200,00	30 000,00	30 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	20 500,00	6 000,00	6 000,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	19 000,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	1 500,00	1 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	135 000,00	135 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	135 000,00	135 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		60 700,00	216 225,00	216 225,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	106 700,00	189 825,00	189 825,00
10222	FCTVA	40 000,00	9 825,00	9 825,00
10226	Taxe d'aménagement	66 700,00	30 000,00	30 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		112 100,00	189 825,00	189 825,00
45821	Compétence Voirie Métropole (5)	170 121,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		170 121,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		342 921,00	406 050,00	406 050,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	55 591,98	55 591,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	55 591,98	55 591,98
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	55 591,98	55 591,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		342 921,00	461 641,98	461 641,98

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	84 098,02
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	545 740,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2016

Présenté par Madame Régine ILLAIRE (1),

A COURNONSEC, le 07/04/2016

Madame Régine ILLAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Municipal

A Salle du conseil de la Mairie de Cournonsec, le 07/04/2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANTONICELLI Sarah	
BOUGNAGUE Nathalie	
BOUSQUET Jacques	
BOUZEREAU Norbert	
BREDA Isabelle	
CHARTIER Jean-Pierre	
CONSTANS Ghislaine	
ILLAIRE Régine	
IMZOURH Mohamed	
LABARIAS Bernard	
LIATIM Aïcha	
MARAVAL Françoise	
MARIEL Charline	
MARTIN Julie	
MOURE Françoise	
NURIT Gilles	
PAUL Richard	
PISCOT Marc	
SALANSON Evelyne	
SAVIO Laurent	
VERLHAC-GIRARD Véronique	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VIDAL Maurice	
---------------	--

Certifié exécutoire par Madame Régine ILLAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A COURNONSEC, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.